



N^o 159

Le 29 juin 1989

PREMIÈRE RÉUNION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE MIXTE CANADA-ZIMBABWE

L'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, a dirigé au nom de l'honorable John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, la délégation canadienne qui a assisté à la réunion inaugurale de la Commission économique mixte Canada-Zimbabwe, tenue à Ottawa les 27 et 28 juin 1989.

La Commission économique mixte a vu le jour en décembre dernier à Harare lorsque le Canada et le Zimbabwe ont signé un Accord de coopération économique et technique. La décision de conclure une entente bilatérale a été prise à la suite de discussions qu'ont eues le premier ministre Brian Mulroney et le président Robert Mugabe à l'occasion de la visite de M. Mulroney au Zimbabwe en janvier 1987.

"Cette première réunion de la Commission économique mixte Canada-Zimbabwe nous a permis de faire le bilan de nos relations commerciales et économiques et de trouver les moyens de les élargir et de les intensifier", a affirmé Mme Landry.

A l'heure actuelle, les échanges commerciaux entre le Canada et le Zimbabwe sont assez limités. Au cours des quatre dernières années, la valeur moyenne des exportations canadiennes a atteint 11 millions de dollars; celles-ci étaient surtout constituées de blé, de matières plastiques, de machinerie et d'équipement de construction, de matériel de télécommunication et d'équipement de forage. D'autre part, les exportations du Zimbabwe vers le Canada n'ont cessé de croître au cours de cette période, passant de 5 millions de dollars en 1985 à 14 millions de dollars l'année dernière. Elles étaient surtout composées de sucre, de tabac, de café, de ferrochrome et de granite, ainsi que de quantités moins importantes de chaussures et de vêtements.

.../2

Minister for
External Relations and
International Development

Ministre des
Relations extérieures et du
développement international

Des organismes canadiens et zimbabwéens ont déjà entamé des négociations afin de définir des mesures qui permettraient de multiplier nos échanges. C'est ainsi que l'Association des exportateurs canadiens, avec l'aide de l'Agence canadienne de développement international, a ouvert dernièrement, à Harare, un bureau chargé de promouvoir et de favoriser la coopération industrielle ainsi que l'établissement d'entreprises mixtes. "Nous applaudissons les mesures annoncées dernièrement par le gouvernement du Zimbabwe visant à encourager les investissements dans ce pays, que ceux-ci soient d'origine locale ou étrangère. Ces mesures contribueront de façon positive à l'expansion de nos relations économiques et commerciales", a ajouté Mme Landry.

"Je suis heureux des résultats de cette première rencontre de la Commission économique mixte laquelle constitue une étape importante dans le renforcement de nos relations bilatérales", a ajouté le ministre Crosbie.

M. Jack Shields, député de la circonscription d'Athabasca et secrétaire parlementaire de l'honorable John Crosbie, ministre du Commerce extérieur, a également rencontré la délégation du Zimbabwe, qui était dirigée par le ministre du Commerce, M. Oliver Munyaradzi.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements:

Service des Relations avec
les médias
Affaires extérieures
et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

Mme Andrée Corriveau
Agence canadienne de
développement international
(819) 953-3149